



Rapport financier trimestriel de Patrimoine canadien

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2025

Cette publication est disponible en formats PDF et HTML à l'adresse suivante:
patrimoine-canadien/organisation/publications/plans-rapports.html

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représentée par la ministre du Patrimoine canadien,
2025.

No. de catalogue : CH2-4F-PDF

ISSN : 2816-2749

Table des matières

1. Introduction	4
1.1 Autorisations, mandat et programmes.....	4
1.2 Méthode de présentation du rapport.....	4
1.3 Structure financière de Patrimoine canadien.....	5
2. Faits saillants des résultats financiers du trimestre et des résultats cumulatifs	5
2.1 État des autorisations.....	5
2.2 Dépenses budgétaires ministérielles par article courant	6
3. Risques et incertitudes.....	7
4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes.....	7
5. Approbation par les cadres dirigeants.....	7
État des autorisations (non vérifié).....	8
Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non vérifiées)	9

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2025

1. Introduction

Ce premier rapport financier trimestriel devrait être lu de concert avec le Budget principal des dépenses pour l'exercice 2025-2026 ainsi que le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses A pour l'exercice 2024-2025. Il a été préparé par la direction tel qu'exigé par l'article 65.1 - [Rapport financier trimestriel de la Loi sur la gestion des finances publiques](#) et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor conformément au référentiel d'information financière à usage particulier décrit dans la directive sur les normes comptables : GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères. Le Comité ministériel d'audit a examiné ce rapport.

Le rapport financier trimestriel présente un énoncé des résultats, des risques et des changements importants touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes ainsi que des tableaux d'information financière trimestrielle. Les tableaux d'information financière trimestrielle permettent de faire la comparaison entre les dépenses ministérielles en cours d'exercice et les autorisations accordées par le Parlement, et présentent l'information financière comparative de l'exercice précédent.

1.1 Autorisations, mandat et programmes

Le ministère du Patrimoine canadien et les organismes de son portefeuille jouent un rôle vital dans la vie culturelle, civique et économique des Canadiens. Nos politiques et nos programmes favorisent un milieu permettant aux Canadiens de faire l'expérience d'expressions culturelles dynamiques, de célébrer notre histoire et notre patrimoine et de bâtir des collectivités fortes. Le Ministère investit dans l'avenir en appuyant les arts, nos langues officielles et les langues autochtones, ainsi que nos athlètes et le système sportif.

Plus de détails sur les autorisations, mandat et programmes de Patrimoine canadien (PCH) peuvent être trouvés dans le [Plan ministériel 2025-2026](#) et dans le [Budget principal des dépenses de 2025-2026](#).

1.2 Méthode de présentation du rapport

Ce premier rapport financier trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser accordées par le Parlement et utilisées par le Ministère, de manière cohérente avec les crédits du Budget principal des dépenses pour l'exercice 2025-2026.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Patrimoine canadien

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2025

PCH utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

1.3 Structure financière de Patrimoine canadien

PCH a une structure financière composée d'autorisations budgétaires votées qui incluent le crédit 1 – Dépenses de fonctionnement et le crédit 5 – Subventions et contributions, et des autorisations législatives qui sont composées des contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés, du traitement et allocation pour automobile des ministres et les paiements législatifs des lieutenants-gouverneurs.

2. Faits saillants des résultats financiers du trimestre et des résultats cumulatifs

2.1 État des autorisations

Se référer à l'État des autorisations à la fin du rapport pour plus de détails.

Le gouvernement a été dissous le dimanche 23 mars 2025, par conséquent, le budget principal n'a pas été déposé et les crédits provisoires n'ont pas été accordés avant le 31 mars. Afin d'assurer un financement suffisant pour maintenir les opérations gouvernementales pendant la période électorale, des mandats spéciaux du gouverneur général ont été approuvés. Le Budget principal des dépenses de 2025-2026 a été approuvé et les crédits reçus à la fin du mois de juin 2025.

Les autorisations de 2025-2026 de PCH disponibles à la fin du mois de juin 2025 ont augmenté de 188,4 millions de dollars comparativement à l'année précédente (de 1 907,2 millions de dollars en 2024-2025 à 2 095,6 millions de dollars en 2025-2026). Plus précisément, les crédits totaux disponibles ont augmenté de 170,5 millions de dollars en crédit 5 – Subventions et contributions, ont augmenté de 15,0 millions de dollars en crédit 1 – Dépenses de fonctionnement et ont augmenté de 2,9 millions de dollars en autorisations législatives.

L'augmentation globale des autorisations, principalement au titre des subventions et contributions, est attribuable à l'augmentation du financement destiné à soutenir l'accueil de la Coupe du Monde Masculine de la FIFA 2026. D'autres programmes ont également bénéficié d'un financement accru annoncé dans le Budget de 2024, notamment le Fonds de la musique du Canada, le renouvellement et l'élargissement du Fonds du Canada pour la présentation des arts, l'augmentation nette du profil de financement du Programme des langues autochtones, les initiatives de multiculturalisme et de lutte contre le racisme et le financement supplémentaire pour le soutien aux athlètes. De plus, le ministère a reçu de nouveaux fonds pour des subventions spécifiques, notamment celles destinées à la Glenn

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2025

Gould Fondation, au Brian Mulroney Institute, au Prix humanitaire Terry Fox et à la Hellenic Community of Vancouver.

2.2 Dépenses budgétaires ministérielles par article courant

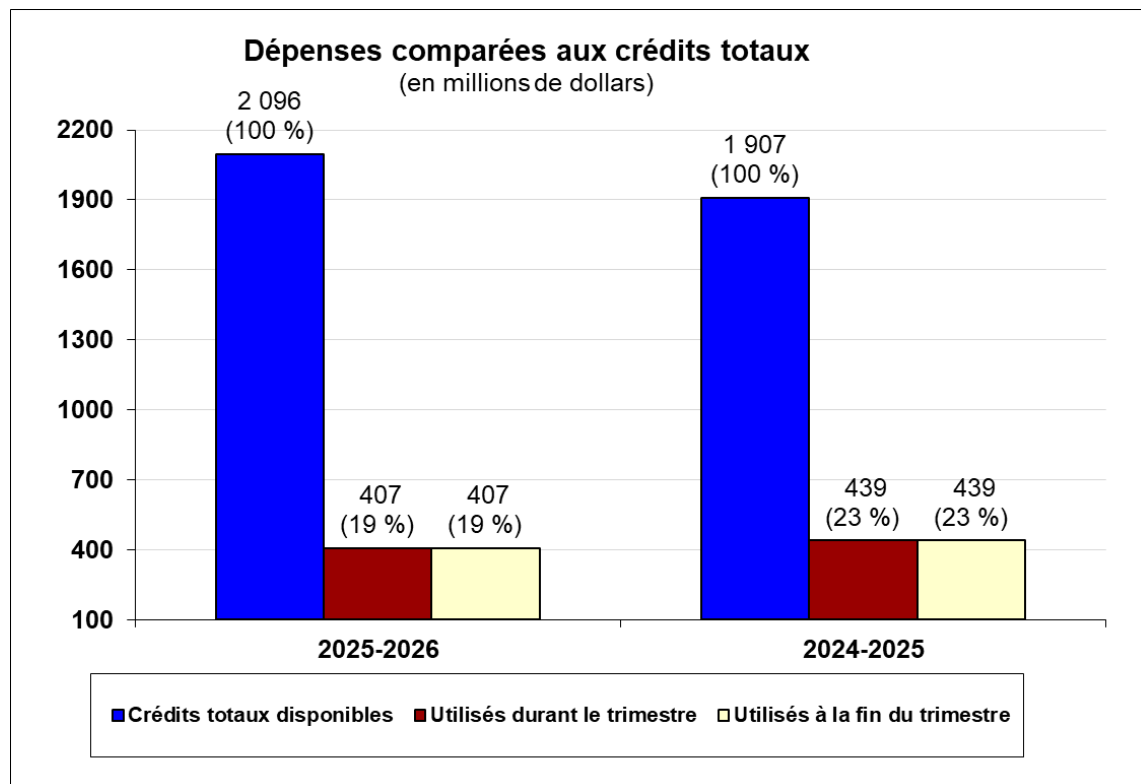
Se référer à l'État des dépenses budgétaires ministérielles par article courant à la fin du rapport pour plus de détails.

Les dépenses totales au cours du premier trimestre de 2025-2026 ont diminué de 32,3 millions de dollars comparativement au premier trimestre de l'année précédente, représentant une diminution des dépenses de 7 %.

Bien que les autorités des paiements de transfert aient augmenté, les dépenses ont diminué de 36,5 millions de dollars (de 377,0 millions de dollars en 2024-2025 à 340,5 millions de dollars en 2025-2026).

Durant la période électorale et des mandats spéciaux du gouverneur général, le ministère a géré son budget avec prudence, n'autorisant que les paiements aux organisations ayant des besoins urgents. Ce contexte explique la diminution globale des dépenses.

Comme le montre le tableau ci-dessous, PCH a dépensé 19 % de ses autorisations au premier trimestre 2025-2026, comparé à 23 % au premier trimestre 2024-2025.



Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2025

3. Risques et incertitudes

Dans le Budget de 2023, le gouvernement s'est engagé à réduire les dépenses. Dans ce cadre, Patrimoine canadien a prévu des réductions de dépenses de 14,4 millions de dollars pour 2024-2025, de 25,2 millions de dollars pour 2025-2026 et de 39,7 millions de dollars pour 2026-2027 et les années suivantes afin de garantir des dépenses responsables et rentables qui produisent des résultats pour les Canadiens.

En juillet 2025, dans le cadre de ses efforts continus pour évaluer et réduire les dépenses publiques, le gouvernement du Canada a lancé un nouvel examen complet des dépenses visant à réduire les dépenses opérationnelles tout en assurant une prestation efficace des services aux Canadiens. Les propositions d'économies seront mises en œuvre à partir de 2026-2027 selon une approche progressive sur trois ans.

Dans le contexte des contraintes budgétaires actuelles et des défis sans précédent liés à l'évolution rapide de l'environnement économique, social et technologique, le ministère pourrait être confronté à des difficultés pour prioriser les initiatives et aligner ses ressources, pour s'adapter aux priorités et aux attentes du nouveau gouvernement en place et aux besoins croissants de tous les Canadiens, pour assurer et maintenir une prestation de financement efficiente et efficace. Le ministère prend des mesures pour atténuer ces risques.

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Il n'y a eu aucun changement important au sein de la haute direction de Patrimoine canadien depuis le dernier rapport financier trimestriel.

5. Approbation par les cadres dirigeants

Approuvé par :

Isabelle Mondou, Sous-ministre

Gatineau, Canada
Date : 21 août 2025

Véronique Côté, Dirigeante principale des
Finances

Gatineau, Canada
Date : 20 août 2025

Patrimoine canadien

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2025

État des autorisations (non vérifié)

Exercice 2025-2026 et 2024-2025 (en milliers de dollars)

	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre 2025-2026	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 *	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre 2024-2025
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	253 537	57 780	57 780	238 537	54 250	54 250
Crédit 5 - Subventions et contributions	1 808 126	340 344	340 344	1 637 605	376 989	376 989
Législatif - Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	31 704	7 926	7 926	28 819	7 175	7 175
Législatif – Ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des langues officielles- Traitement et allocation pour automobile Ministre du Patrimoine canadien - Traitement et allocation pour automobile	102	26	26	99	25	25
Législatif – Secrétaire d'État (Sports) Ministre des Sports et ministre responsable de Développement économique Canada pour les Prairies – Traitement et allocation pour automobile Ministre des Sports et de l'Activité physique - Traitement et allocation pour automobile	102	6	6	99	24	24
Législatif - Ministre des Langues officielles et ministre associée de la Sécurité publique – Allocation pour automobile	2	0	0	0	0	0
Législatif - Traitements des lieutenants-gouverneurs	1 196	403	403	1 196	431	431
Législatif - Paiements en vertu de la Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs (L.R.C. (1985), ch. L-8)	637	103	103	637	0	0
Législatif - Prestations de retraite supplémentaires - lieutenants-gouverneurs précédents	182	26	26	182	0	0
Remboursement des revenus de l'année précédente	0	3	3	0	39	39
Dépense des produits de la vente de biens de l'État	53	0	0	11	0	0
Autorisations budgétaires totales	2 095 641	406 617	406 617	1 907 185	438 933	438 933
Autorisations totales	2 095 641	406 617	406 617	1 907 185	438 933	438 933

* N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2025

Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non vérifiées)

Exercice 2025-2026 et 2024-2025 (en milliers de dollars)

	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026*	Dépenses au cours du trimestre se terminant le 30 juin 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre 2025-2026	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025*	Dépenses au cours du trimestre se terminant le 30 juin 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre 2024-2025
Dépenses						
Personnel	240 322	59 159	59 159	238 621	56 762	56 762
Transports et communications	3 533	479	479	806	565	565
Information	3 364	318	318	2 878	329	329
Services professionnels et spéciaux	35 617	5 448	5 448	23 641	4 156	4 156
Location	6 530	560	560	3 475	1 114	1 114
Services de réparation et d'entretien	1 584	107	107	2 219	204	204
Services publics, fournitures et approvisionnements	1 728	109	109	1 854	134	134
Acquisition de matériel et outillage	1 845	34	34	2 944	57	57
Paielements de transfert	1 808 945	340 473	340 473	1 638 424	376 989	376 989
Autres subventions et paiements	205	1 417	1 417	355	467	467
Dépenses budgétaires brutes totales	2 103 673	408 105	408 105	1 915 217	440 777	440 777
Revenus affectés aux dépenses	- 8 032	- 1 488	- 1 488	- 8 032	- 1 844	- 1 844
Total des revenus affectés aux dépenses	- 8 032	- 1 488	- 1 488	- 8 032	- 1 844	- 1 844
Dépenses budgétaires nettes totales	2 095 641	406 617	406 617	1 907 185	438 933	438 933

* N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.